



Diagnostic des plages et des estrans de la zone  
Natura 2000  
« Estuaire de la Loire externe - Baie de Bourgneuf »

---

# Saint-Michel-Chef-Chef

Avec le soutien financier de



# Introduction

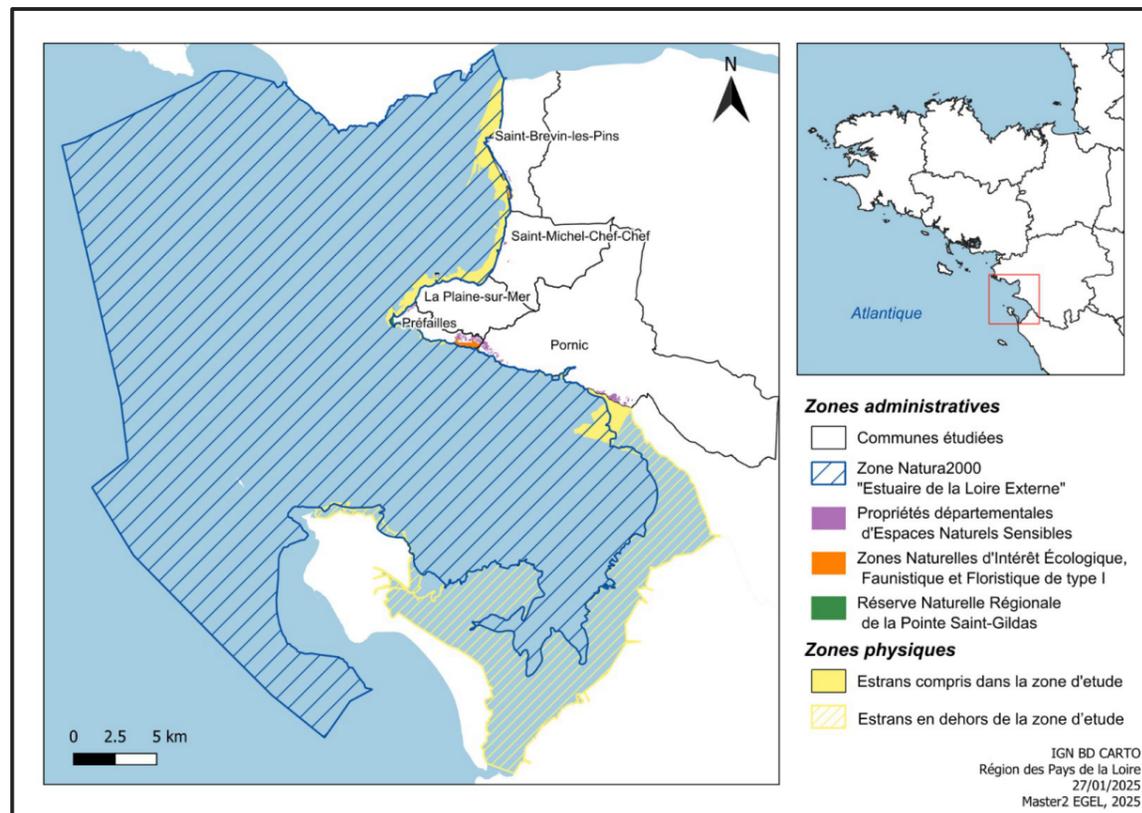
## Contexte de l'étude

L'estuaire de la Loire externe correspond à l'embouchure du plus long et du plus sauvage fleuve de France, son bassin versant couvrant un cinquième du territoire français. La zone Natura 2000 Estuaire de la Loire externe est quasiment entièrement marine, à l'exception des îlots de la baie du Pouliguen et de l'île du Pilier, et couvre l'estran sur la partie nord du site jusqu'à Pornic puis suit le zéro hydrographique dans la baie de Bourgneuf. Son périmètre est couvert par la Zone de protection spéciale (ZPS) FR 5212014 "Estuaire de la Loire - Baie de Bourgneuf" créée en 2008, et deux Zones spéciales de conservation (ZSC) FR 5202011 et FR 5202012 "Estuaire de la Loire nord" et "Estuaire de la Loire sud - Baie de Bourgneuf", créées en 2009, et concerne les communes de Pornichet, Saint-Nazaire, Saint-Brévin-les-pins, Saint-Michel-Chef-Chef, La-Plaine-sur-mer, Préfailles, Pornic et Noirmoutier-en-l'île.

Dans le cadre de la gestion de cet zone Natura 2000, un diagnostic des plages a été commandé par l'OFB en la personne de Pauline Savary, chargée de mission Natura 2000 sur la zone, aux étudiant.e.s de seconde année du master Expertise et gestion de l'environnement littoral (EGEL). Le but de ce travail est de réaliser une synthèse des connaissances et des enjeux relatifs aux plages de la zone, ainsi que de faire l'inventaire des mesures de gestion mises en place par les différentes communes afin de pouvoir proposer des pistes de gestion pour faire face aux enjeux écologiques de la zone.

Ce travail a donc été réalisé par sept étudiants et étudiantes en seconde année de master EGEL, un parcours du master Sciences de la mer et du littoral de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM) à Plouzané (29280). Le groupe se compose de : Marjan Braun, Alix Bayle, Noé Desmares, Lucas Lopez, Angélique Méral, Gautier Vanhille et Tom Vuylsteker.

Le présent document se concentre sur le diagnostic écologique des plages de Saint-Michel-Chef-Chef, la méthodologie de l'étude et la présentation de fiches pour les plages à enjeux écologiques. Il est accompagné d'un second rapport, intitulé « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats », qui présente de manière plus générale les différentes problématiques environnementales rencontrées sur la zone Natura 2000, ainsi que des propositions de mesures de gestion plus détaillées.



Carte 1 : La zone Natura 2000 « Estuaire de la Loire externe - Baie de Bourgneuf » et les différents estrans.



# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction</b>   | <b>2</b>  |
| <b>Cadre général</b>  | <b>6</b>  |
| Méthodologie et protocole   | 6         |
| Présentation de la commune  | 9         |
| Sélection des plages  | 11        |
| <b>Fiches des plages sélectionnées</b>  |           |
| 1 - Plage de la Roussellerie  | 12        |
| 2 - Plage des Gohaud  | 14        |
| 3 - Plage du Redois   | 15        |
| 4 - Plage de Comberge   | 16        |
| <b>Bibliographie</b>  | <b>17</b> |
| <br>  |           |
| <b>Table des figures</b>  |           |
| <b>Carte 1 : La zone Natura 2000 « Estuaire de la Loire externe - Baie de Bourgneuf » et les différents estrans</b> | <b>2</b>  |
| <b>Carte 2 : Localisation de la commune de Saint-Michel-Chef-Chef et ses estrans</b>                                | <b>11</b> |
| <b>Carte 3 : Carte des enjeux environnementaux sur les estrans de la zone Natura 2000</b>                           | <b>11</b> |
| <b>Carte 4 : Plage de la Roussellerie</b>   | <b>12</b> |
| <b>Carte 5 : Plage de Gohaud</b>  | <b>14</b> |
| <b>Carte 6 : Plage du Redois</b>  | <b>15</b> |
| <b>Carte 7 : Plage de Comberge</b>  | <b>16</b> |
| <br>  |           |
| <b>Tableau 1 : Catégories thématiques de la prospection sur le terrain.</b>   | <b>8</b>  |
| <b>Tableau 2 : Liste des entretiens réalisés pour l'étude.</b>  | <b>8</b>  |

# Introduction

## Méthodologie et protocole

Afin de répondre aux objectifs fixés par l'OFB, l'étude s'est appuyée sur des recherches bibliographiques, des prospections sur le terrain et des entretiens avec des acteurs locaux.

### Recherches bibliographiques et collecte de données

En premier lieu, un état de l'art a été dressé à partir d'articles et d'ouvrages scientifiques, de données issues de l'INSEE, de littérature grise et des articles de presse, de la documentation mise à disposition par le commanditaire et par les communes sur la zone d'étude et son territoire, ainsi que des études naturalistes réalisées par des associations. Une attention a également été portée aux exemples de réalisations analogues à ce projet dans d'autres territoires (Zone Natura 2000 de la baie de Bourgneuf).

La collecte de données sur le site a aussi été réalisée en amont du terrain, à l'aide d'outils cartographiques partagés par le commanditaire et de sites en "open data" comme Google earth, Open Street Map, et les référentiels de l'Institut géographique national (IGN). Ce travail nous a permis d'abord de recenser les plages de la zone et d'identifier leurs délimitations, puis d'avoir un premier aperçu de leurs enjeux : présence d'habitats et d'espèces d'intérêts communautaires, activités anthropiques, infrastructures d'accès ou de protection de la plage, artificialisation du trait de côte, etc. Cette première étape nous a enfin permis d'identifier les informations à vérifier et à préciser sur le terrain.

Ce travail a permis au groupe d'étudiant.e.s de mieux comprendre les dynamiques et les enjeux de la zone d'étude, de construire des grilles d'entretien, d'établir un protocole de terrain et d'analyser les différents modes de gestions déjà en vigueur sur des zones naturelles.

L'objectif final est de pouvoir présenter aux communes des fiches de diagnostic de certaines de leur plage, en mettant en exergue les enjeux qu'elles présentent, les mesures déjà établies et celles que nous recommandons.

### Protocole de terrain et cartographie

Le travail sur le terrain a été une partie déterminante dans l'étude réalisée. La première semaine de terrain s'est déroulée du 21 au 25 octobre et la seconde du 25 au 28 novembre 2024.

#### 1ère semaine de terrain :

La première sortie sur le terrain a permis d'effectuer un travail de prospective. Selon le protocole établi en amont du terrain, nous nous sommes rendus sur la quasi-totalité des plages de la zone d'étude (63 sur 80) pour compléter nos informations sur les éléments suivants : infrastructures, avifaune présente, habitats d'intérêt communautaire, activités anthropiques. Cette sortie nous a permis de sélectionner 23 plages à étudier, selon des critères d'enjeux

naturalistes, mais aussi en accord avec le commanditaire et les plages prioritaires proposées par les communes. Collectivement, il a donc été décidé de se focaliser sur les communes au sud de la Loire. Les plages des communes de St-Nazaire, de Pornichet et de Noirmoutier-en-l'Île n'ont en définitive pas pu être étudiées, à cause des moyens et du temps limité pour ce travail, mais il sera sans doute intéressant de les prendre en compte dans de futures études.

Les plages visitées ont ensuite été classées sur une échelle allant de « enjeux faibles » à « enjeux forts ». Ce classement s'appuyait sur plusieurs critères, tels que la présence de l'avifaune, l'existence d'habitats d'intérêt communautaire ou d'autres enjeux environnementaux mentionnés lors des entretiens ou observés sur place. Une forte présence d'activités anthropiques a également contribué à un classement plus élevé. Enfin, des remarques issues des entretiens, telles que des préoccupations concernant une gestion insuffisante, ont également été prises en compte pour déterminer ce classement.

#### 2ème semaine de terrain :

La deuxième sortie sur le terrain a permis d'effectuer une analyse plus fine des plages sélectionnées. Le tableau 1 présente les thématiques sur lesquelles la prospection s'est concentrée.

De manière générale, ce travail de terrain a également servi à réaliser des photographies pour illustrer le rapport, mais également à comprendre la réalité de la complexité de la gestion de ces plages, que le groupe a perçu grâce aux entretiens réalisés.

## Entretiens

Tout au long de l'étude, des entretiens semi-directifs d'une à deux heures ont été menés en face-à-face, par visioconférence, ou parfois sur le terrain, en parcourant une plage avec le ou la gestionnaire. Une grille d'entretien a été réalisée, ainsi qu'un formulaire de consentement d'utilisation des données. Une majorité d'entretiens ont été enregistrés afin d'être analysés et synthétisés *a posteriori* par les membres du groupe.

Les personnes ressources ont été identifiées en amont par le commanditaire. Il s'agit notamment des personnes chargées des questions environnementales et de la gestion des sites au niveau des communes ou groupements d'agglomérations (élu.e.s et responsable environnement pour la plupart), mais aussi de responsables ou bénévoles d'associations environnementalistes, d'autres gestionnaires de site Natura 2000 et d'employés de bureaux d'études. Le tableau 2 fait état des 14 entretiens réalisés.

Les entretiens avec les gestionnaires et les élus des communes nous ont permis de comprendre les dynamiques du territoire, de connaître les principales thématiques de gestion sur les plages déjà mises en place ou en cours de réalisation. Certaines personnes nous ont accueillis sur le terrain pour le parcourir ensemble. Les associations nous ont permis d'appréhender les enjeux environnementaux à l'aune de leur expertise, et de partager leur recommandation pour la conservation des habitats.

Tous ces partages d'expérience et de connaissance ont constitué un support important pour la rédaction de nos fiches de diagnostic des plages.

## Limites de l'étude

Il est essentiel de souligner plusieurs limites auxquelles ce travail a été confronté :

D'une part, les observations sur le terrain ont été contraintes par les horaires de marées,

| CATÉGORIES          |                            |                                  |       |                      |
|---------------------|----------------------------|----------------------------------|-------|----------------------|
| Date                | Heure de début / de fin    | Météo                            | Marée | Coefficient de marée |
| Activités de loisir | Activités professionnelles | Habitats d'intérêt communautaire | Faune | Avifaune             |
| Panneaux            | Aménagements               | Occupation du sol                | Accès | Présence de chiens   |

Tableau 1 : Catégories thématiques de la prospection sur le terrain.

| ACTEURS CONTACTÉS   | PARTICIPANTS       | POSTE   | DATE DE L'ENTRETIEN |
|---|--------------------|---|---------------------|
| Mairie de Pornic  | Denis Gelard       | Responsable environnement   | 23/10/2024          |
| Mairie de Préfailles  | Édith Martine      | Première adjointe ; Environnement-Urbanisme   | 21/10/2024          |
|   | James Guillon      | Service environnement Préfailles / Bénévole chez Bretagne Vivante                                 | 21/10/2024          |
| Mairie de Saint-Brévin-les-Pins   | Jérémy Guillet     | Chargé environnement  | 22/10/2024          |
|   | Frédéric Lepage    | Responsable des espaces naturels  | 22/10/2024          |
| Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef  | Olivier Broussole  | Responsable service environnement   | 23/10/2024          |
| Mairie de Saint-Nazaire   | Yann Lozachmeur    | Chargé du suivi aquatique et d'animation - écologue   | 18/12/2024          |
|   | Alain Rondineau    | Responsable d'unité : service éducation sportive et nautisme, Direction des sports et du nautisme | 18/12/2024          |
| Mairie de Pornichet   | Mathilde Wagnier   | Service Mer, Littoral, Développement Durable  | 12/11/2024          |
| Bratgne Vivante   | Gwenola Kervingant | Ancienne présidente de Bretagne Vivante   | 22/10/2024          |
| Association Vivre l'Île 12 sur 12                                       | Alain Andromaque   | Membre actif  | 20/10/2024          |
| Ligue de Protection des Oiseaux   | Dominique Tavenon  | Bénévole référent nidification du gravelot à collier interrompu sur les plages de Saint-Brévin    | 26/11/2024          |
| Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf                                  | Sophie Miramont    | Chargée de mission Observatoire de la biodiversité et Natura 2000                                 | 04/12/2024          |
| Bureau d'étude Biolittoral / Société des sciences naturelles de l'Ouest | Anne-Laure Barillé | Directrice de bio-littoral  | 06/11/2024          |

Tableau 2 : Liste des entretiens réalisés pour l'étude.

compliquant l'étude des habitats d'estran. De plus, le manque de flexibilité, lié à notre emploi du temps d'étudiants (incluant des cours à suivre et divers travaux à rendre), ainsi que la période hivernale, ne nous ont pas permis d'effectuer nos investigations sur le terrain lors des périodes de plus forte fréquentation. Cela concerne aussi bien les pratiquants d'activités récréatives (plage, pêche à pied, kite-surf) que les oiseaux, dont la présence est généralement plus marquée à d'autres saisons. De même, la réalisation des cartes repose sur des données collectées lors des observations de terrain. Le zonage d'habitats est approximatif et au vu de la période hivernale, certaines installations temporaires (comme les postes de secours ou les toilettes) n'étaient pas présentes ou visibles, ce qui a pu limiter la précision de la cartographie des aménagements.

Les personnes interrogées, issues des communes ou communautés de communes, ne disposaient pas forcément d'une vision complète des mesures de gestion en place et des enjeux environnementaux présents sur leur territoire ou des intentions des élus en matière de gouvernance environnementale. De plus, les élections municipales partielles de la Plaine-sur-Mer, faisant suite à la démission de quatorze membres du conseil municipal début septembre, ne nous ont pas permis d'en rencontrer des élus ou employés.

Le choix des plages étudiées a été basé sur des enjeux perçus et définis par le groupe, introduisant ainsi un certain degré de subjectivité dans la démarche. Également, étant le premier diagnostic de plage mené par le groupe d'étudiants, la nouveauté du sujet et le manque d'expertise sur ce type d'études peuvent être perçus comme des limites.

En accord avec la commanditaire, les communes de Pornichet, de Saint-Nazaire et de Nourmoutier-en-Île n'ont pas été prises en compte, afin de mener à bien l'étude dans la limite des moyens et du temps qui lui étaient alloués.

Dans ces conditions, pour des études futures, nous préconisons de réaliser des études naturalistes sur les plages à enjeux forts en intégrant des observations à différentes saisons et coefficient de marée, et de généraliser à l'ensemble des communes (St. Nazaire ; Pornichet) ce diagnostic.

## Présentation de la commune

La commune de Saint-Michel-Chef-Chef possède un linéaire côtier d'environ 4 km, majoritairement urbanisé et entièrement compris dans la zone Natura 2000. Les plages de la commune sont donc particulièrement concernées par les enjeux anthropiques, et permettent une grande variété d'activités. Neuf plages, en majorité des plages de sable, sont identifiées sur la commune, il s'agit du nord au sud de :

- la plage de la Roussellerie ;
- la plage de Gohaud ;
- la plage du Châtelet ;
- la Grande plage ;
- la plage du Redois ;
- la plage de Comberge ;
- la Grande plage de Tharon ;
- la plage de la Source ;
- la plage d'Anjou.

Les plages de la Roussellerie et du Gohaud sont celles qui présentent les enjeux environnementaux les plus forts, étant également les moins soumises à l'urbanisation. Les enjeux environnementaux des plages concernent particulièrement les moulières situées entre

la plage de la Roussellerie et la plage de Comberge, ainsi que l'avifaune : la plupart des espèces littorales listées sur la Directive oiseaux pouvant être observés à cette période de l'année ont été vues. Exemple de l'urbanisation sur le littoral de Saint-Michel-Chef-Chef, la plage la plus fréquentée, la plage de Tharon adossée au port de Comberge, est également représentative des enjeux sur le territoire. La commune y est confrontée à des problèmes d'érosion de la dune dont le recul est bloqué par l'urbanisation, ou à des problèmes d'exutoires et d'inondation plus en arrière en cas de tempête notamment. Néanmoins, la plage de Tharon, à l'image des autres plages de la commune, est prisée pour son caractère récréatif et accueille une grande diversité d'activités : on relève ainsi des activités et un centre nautique, de la pêche de loisir, du parapente sur les dunes du sud. Cette plage semble très fréquentée par des promeneurs, notamment avec des chiens.

Concernant la gestion de ses plages, la commune, dont dépend également la gestion des risques côtiers, entreprend de retirer les digues pour les remplacer par des enrochements, et souhaite protéger la dune au sud. La qualité de l'eau est particulièrement suivie en été, avec des analyses tous les deux jours dans le cadre du label "Pavillon bleu". De plus, un ramassage des déchets est organisé avec l'école. Malgré une volonté de ne plus recourir qu'à des aménagements légers en bois et réversibles, le maintien de certaines installations fait cependant débat avec le Conservatoire du Littoral.



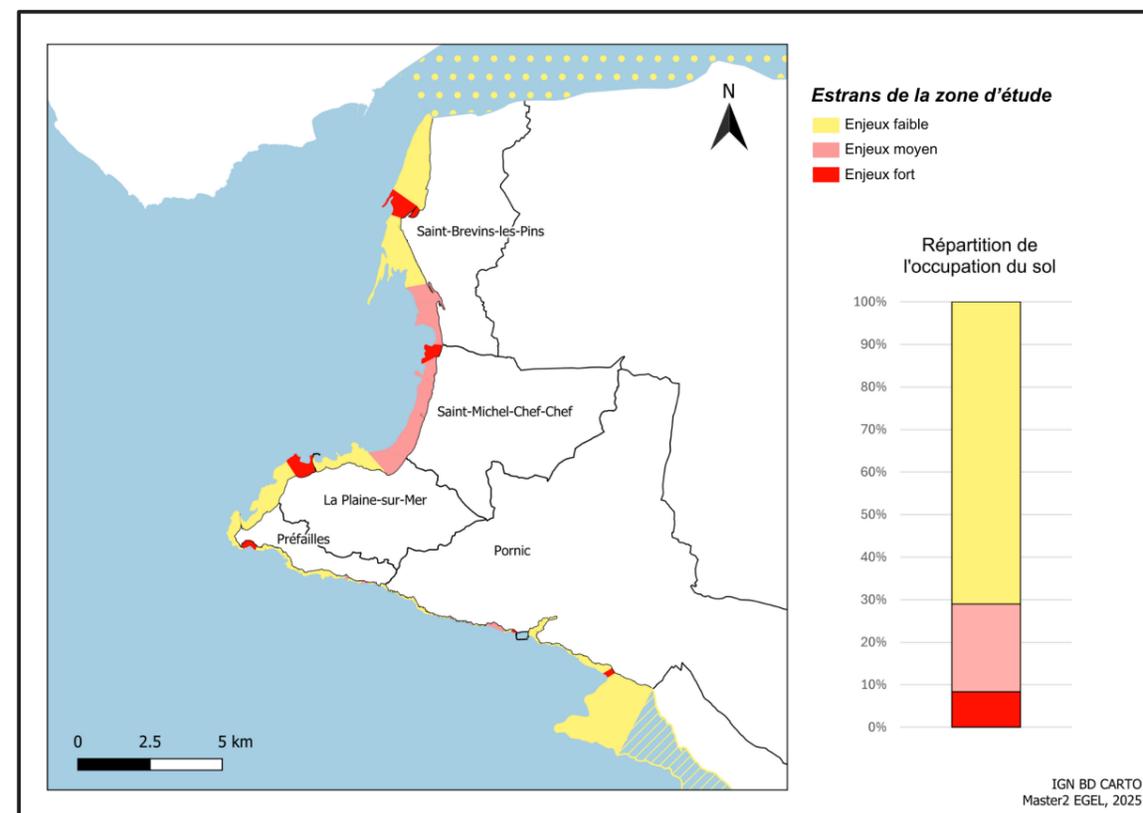
Carte 2 : Localisation de la commune de Saint-Michel-Chef-Chef et ses estrans.

## Sélection des plages

Après la première prospection de terrain et à la suite des entretiens, en accord avec le commanditaire, les plages retenues pour l'étude sont :

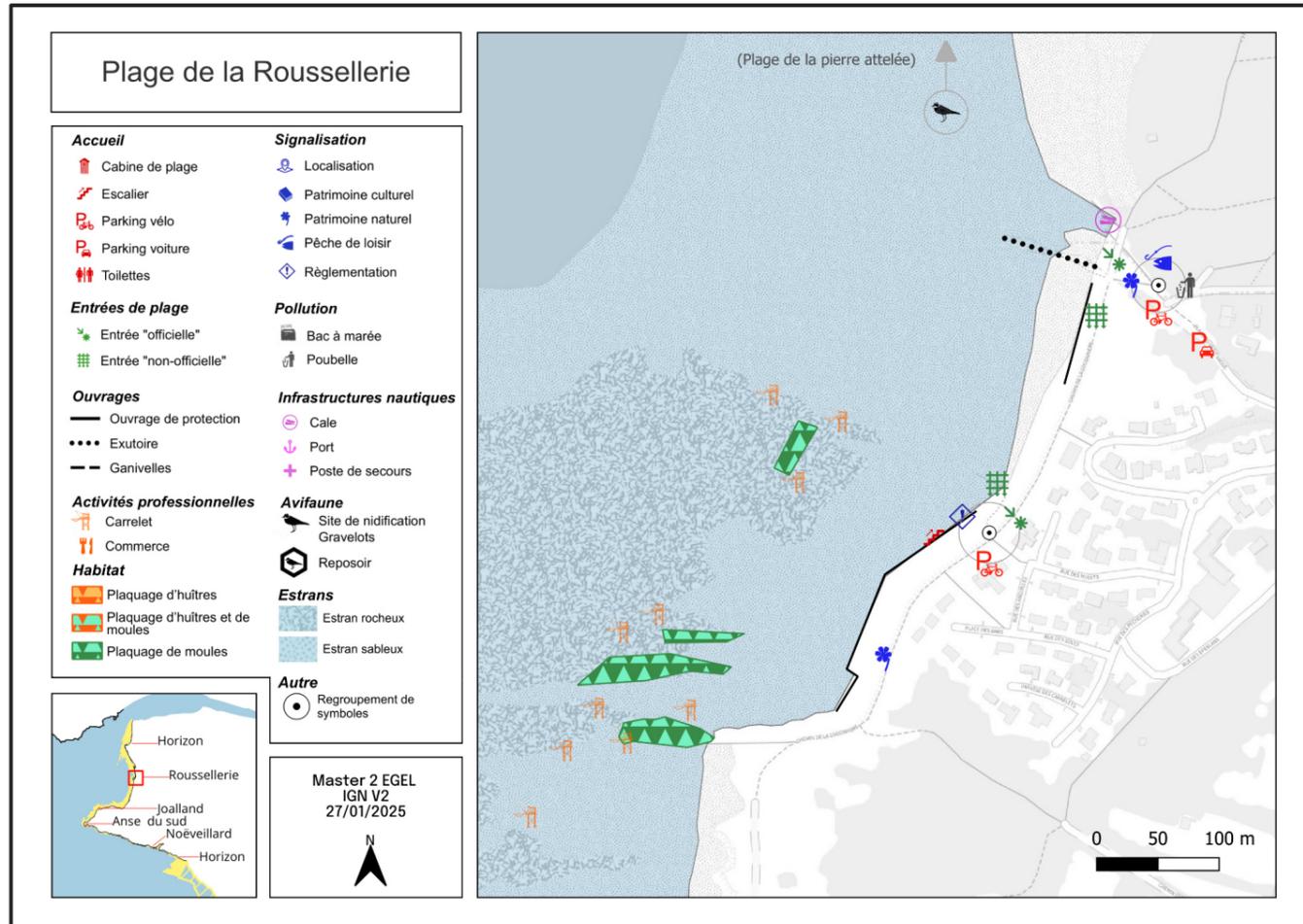
- la plage de la Roussellerie ;
- la plage du Gohaud ;
- la plage du Redois ;
- la plage de Comberge.

Ces plages sont identifiées comme étant soumises à des pressions anthropiques importantes et comme présentant des enjeux environnementaux forts ou moyens. La plage de la Roussellerie fait l'objet d'une fiche et d'une cartographie plus détaillées.



Carte 3 : Carte des enjeux environnementaux sur les estrans de la zone Natura 2000.

# 1 - Plage de la Roussellerie



## Description du site

Au sud, la plage de la Roussellerie est bordée par une falaise meuble, tandis qu'au sud-ouest, elle est limitée par un endiguement. Vers le nord-ouest, une dune sépare la plage du sentier de Grande Randonnée (GR) et de la zone urbaine située à l'arrière. Au nord, la plage est délimitée par un cours d'eau, qui marque également la frontière administrative entre les communes de Saint-Michel-Chef-Chef et de Saint-Brevin-les-Pins.

La plage de la Roussellerie est en majorité composée de sable et abrite une diversité d'habitats. Sur l'estran partiellement rocheux, on trouve des moulières, et une grande variété d'oiseaux fréquentant

régulièrement le site.

Cette plage est accessible depuis un parking situé au nord ainsi que par le sentier de Grande Randonnée (GR), au nord et au sud.

Plusieurs cabanes de pêche au carrelet sont présentes sur l'estran. Même en hiver, le site est régulièrement fréquenté par des promeneurs (souvent accompagnés de leurs chiens), ainsi que par des surfeurs et des kite-surfeurs. A l'endroit où les pratiquants de kite-surf lèvent leurs ailes, la dune est érodée, le frottement des ailes arrachant la végétation et fragilisant le cordon.

## ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Avifaune : Gravelot à collier interrompu\* (*Anarhynchus alexandrinus*), Tournepierrière à collier (*Arenaria interpres*), Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*), Bécasseau sanderling (*Calidris alba*).

\*Avifaune vulnérable (IUCN)

Habitats particuliers : Moulières.

## ACTIVITÉS

Professionnelles : Cours de surf.

Loisir : Balade, activités nautiques (surf, kite, longe côte).

Aménagements : Sanitaires toute l'année, exutoire, mur.

## GESTION

- Ganivelles pour protéger la dune et délimiter le sentier de GR ;
- Bac à marée sur le parking ;
- Comme pour toutes les plages de la commune, pas de ramassages mécaniques de la laisse de mer ;
- Ramassage des déchets une fois par an avec un groupe scolaire ;
- Analyse des eaux de baignade ;
- Panneau de sensibilisation sur le Gravelot à collier interrompu, fait par la commune de Saint-Brevin-les-Pins.

## PROBLÉMATIQUE

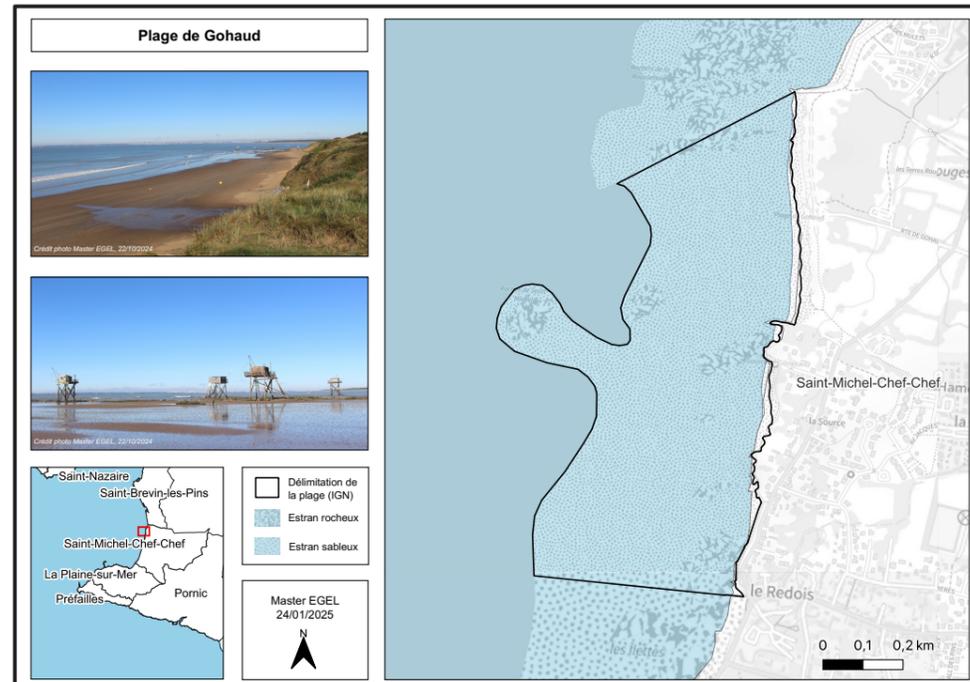
Avec ses moulières classées parmi les habitats d'intérêt communautaire, sa dune, et la richesse de son avifaune, la plage de la Roussellerie constitue un site à fort enjeu environnemental. De nombreux oiseaux viennent s'alimenter sur les moulières et la zone intertidale, mais ces écosystèmes fragiles subissent diverses pressions anthropiques. Parmi elles, la présence de chiens sans laisse perturbe les oiseaux, tandis que l'impact de la pêche reste encore mal connu (au moins pour nous). Dans la dune, les traces de piétinement et les installations pour le kite-surf témoignent également des effets des activités humaines. Bien qu'un accès officiel existe, de nombreux visiteurs empruntent des sentiers informels à travers la dune pour rejoindre la plage depuis le parking au nord, accentuant les perturbations sur cet habitat sensible.

## RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Renforcer les contrôles et limiter l'accès aux chiens, notamment en exigeant qu'ils soient tenus en laisse, en particulier pendant la période de nidification (mars à juillet) ;
- Canaliser le piétinement en aménageant des chemins balisés et en favorisant l'utilisation des accès officiels ;
- Accroître la sensibilisation du public grâce à l'installation de panneaux informatifs sur les enjeux environnementaux et les comportements à adopter ;
- Harmoniser les mesures de gestion avec la commune de Saint-Brevin-les-Pins, étant donné que les plages ne sont séparées que par un cours d'eau et forment un espace écologique continu ;
- Établir une zone dédiée aux activités nautiques, positionnée de manière à ne pas impacter la dune ni perturber les oiseaux, particulièrement durant les périodes sensibles ;
- Explorer d'autres pistes d'amélioration, comme la mise en place de zones protégées temporaires pour l'alimentation des oiseaux, des études complémentaires sur l'impact de la pêche ou des campagnes de sensibilisation auprès des pratiquant.e.s de kitesurf et des promeneur.se.s.

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

## 2 - Plage de Gohaud



### Description du site

La plage de Gohaud est une plage de sable orientée nord-sud, délimitée au nord et au sud par des pointes rocheuses. La pointe nord marque également la transition vers la plage de la Roussellerie et offre un accès par une cale en béton. À l'est, la plage est bordée par des falaises meubles surmontées d'une dune embryonnaire, sur laquelle se développe une végétation entre rase et arborée. L'environnement immédiat est naturel, cette falaise se trouvant dans le site naturel des Terres rouges, qui mesure 66 ha et qui est géré par le Conservatoire du Littoral. Il représente un grand intérêt floristique et une grande richesse faunistique (Destination Pornic, s.d.). La plage est accessible à la fois par le sentier de grande randonnée (GR) et par un parking aménagé dans la forêt.

### Enjeux environnementaux

**Avifaune :** pas d'observations.

**Habitats particuliers :** moulières.

### Activités

**Professionnelles :** aucune.

**Loisir :** pêche au carrelet, activité nautique (surf), pêche à pied, balade, activité aérienne (parapente), chiens.

**Aménagements :** exutoire, côle.

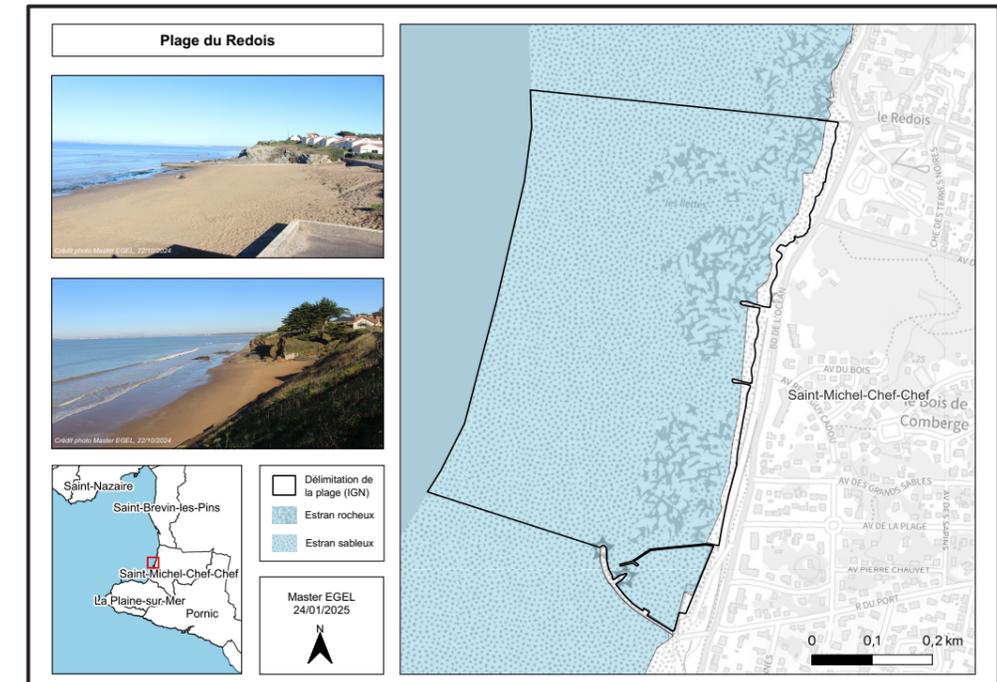
### Mesures de gestion

- Comme pour toutes les plages de la commune, pas de ramassage mécanique de la laisse de mer ;
- Panneaux pour réglementer la voile libre, et zonage sur la falaise pour le départ des parapentes. En saison haute (du 15 juin au 15 septembre) le vol de parapente est limité de 2h avant à 2h après la marée haute ; atterrissage sur la plage uniquement s'il y a peu de fréquentation ;
- Contrôle de la qualité des eaux.

**Problématique :** Avec la présence de l'habitat d'intérêt communautaire « moulière », cette plage présente des forts enjeux écologiques à concilier avec les activités anthropiques. La pêche à pied pourrait représenter une menace pour cet habitat par une surfréquentation de pêche en période de grandes marées (Destination Pornic, s.d.).

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

## 3 - Plage du Redois



### Description du site

La ligne du rivage de la plage de Redois est orientée nord-sud. Il s'agit d'une plage de sable située en zone urbaine, avec un estran partiellement rocheux où se trouvent des moulières. Au nord et au sud, la plage est délimitée par des pointes rocheuses. Au sud, cette pointe présente une petite falaise végétalisée qui marque la transition vers la plage de la Comberge. Au nord, un exutoire en béton marque également une rupture manifeste. À l'est, le haut de plage, présentant une dune embryonnaire, est adossé à un mur qui le sépare de la route, des parkings et d'un chemin piétonnier.

### Enjeux environnementaux

**Avifaune :** Tournepierre à collier (*Arenaria interpres*), Bécasseau Sanderling (*Calidris alba*).

**Habitats particuliers :** moulières.

### Activités

**Professionnelles :** aucune identifiée

**Loisir :** balade, baignade, pêche à pied.

**Aménagements :** mur, exutoire.

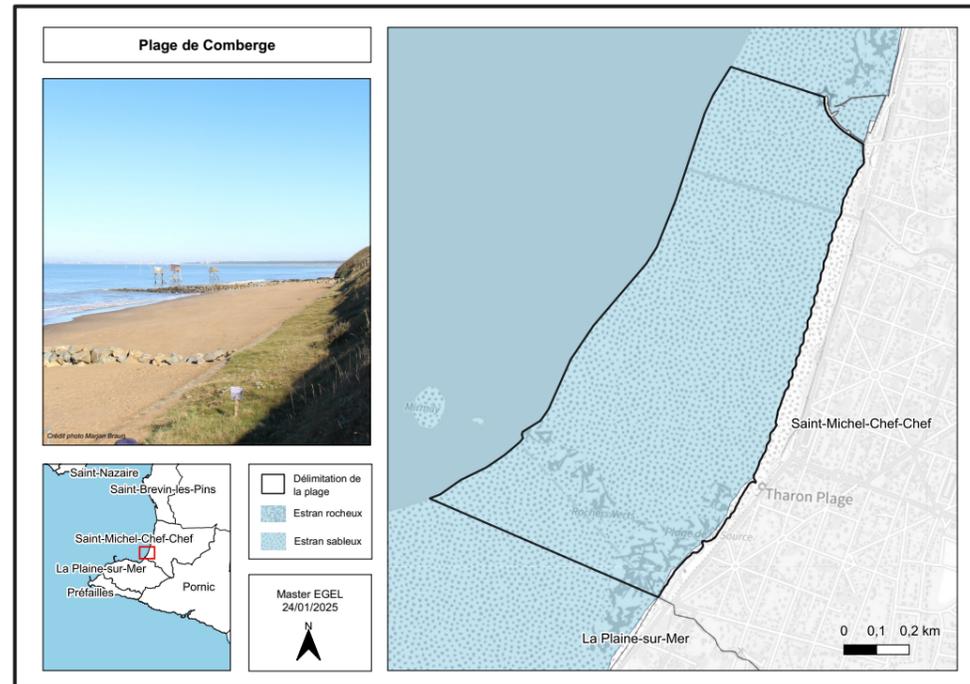
### Mesures de gestion

- Comme pour toutes les plages de la commune, pas de ramassage mécanique de la laisse de mer ;
- Bac à marée ;
- Panneaux de sensibilisation et de réglementation pour la pêche à pied ;
- Réglementations en place pour l'équitation et les chiens.

**Problématique :** Avec la présence d'un habitat d'intérêt communautaire, de moulières et d'une avifaune qui se nourrit sur cet habitat, cette plage présente de forts enjeux écologiques qu'il convient de concilier avec les activités anthropiques.

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

## 4 - Plage de Comberge



### Description du site

La plage de Comberge s'étend le long d'une ligne de rivage orientée nord-sud. Elle se compose principalement de sable, avec un estran partiellement rocheux qui abrite des moulières. Au nord, elle est délimitée par une pointe rocheuse où sont installées plusieurs cabanes de pêche au carrelet. Au sud, la plage est bordée par la digue du port de Comberge. Vers l'est, la plage est encadrée à la fois par un enrochement et une dune stabilisée à sa base par un mur. Plusieurs épis rocheux ont également été aménagés perpendiculairement à la ligne de rivage pour contribuer à la gestion côtière. La plage est facilement accessible grâce à plusieurs rues donnant sur le boulevard de l'Océan, qui longe la plage et offre plusieurs parkings à proximité.

### Enjeux environnementaux

**Avifaune :** Tournepipier à collier (*Arenaria interpres*), Bécasseau Sanderling (*Calidris alba*).

**Habitats particuliers :** moulières.

### Mesures de gestion

- Comme pour toutes les plages de la commune, pas de ramassage mécanique de la laisse de mer ;
- Panneaux de sensibilisation pour la pêche à pied et de protection de la dune ;
- Réglementations en place pour l'équitation et les chiens ;
- Suivi de la qualité des eaux de baignade.

**Problématique :** Avec la présence d'un habitat d'intérêt communautaire, de moulières et d'une avifaune qui se nourrit sur cet habitat, cette plage présente de forts enjeux écologiques qu'il convient de concilier avec les activités anthropiques.

Des mesures de gestion plus générales sont disponibles dans le rapport « Mesures de gestion et informations sur les espèces et les habitats ».

### Activités

**Professionnelles :** aucune.

**Loisir :** pêche au carrelet, balade, pêche à pied.

**Aménagements :** mur, enrochement.

## Bibliographie

Destination Pornic (s.d.), Les Terres Rouges, consulté le 28 janvier 2024 à l'adresse : <https://www.pornic.com/les-terres-rouges.html>.

Destination Pornic (s.d.), Pêche à Gohaud, consulté le 28 janvier 2024 à l'adresse : <https://www.pornic.com/peche-a-gohaud.html>.



Carrelets et substrat rocheux avec présence de moulières, et de Tournepipier à collier (*Arenaria interpres*), Bécasseau Sanderling (*Calidris Alba*) en train de s'alimenter.



*Contact OFB : Pauline Savary*

*Réalisation : Master 2 Sciences de la mer et du littoral, mention EGEL, IUEM - UBO, Alix Bayle, Marjan Braun, Noé Desmares,  
Lucas Lopez, Angélique Méral, Gautier Vanhille, Tom Vuylsteker ;*

*2024 / 2025.*